

## **Réorganisation des rythmes et postes « ruralité »**

### **Notes FSU du CTSD du 04 juillet 2017**

Représentants de l'administration : M. BOUREL (DASEN), Mme ETIENNE (Secrétaire Générale), M. HAYDONT IA adjoint, Mmes MARECHAL - CANTIANI (administration) et Ms. et Mmes les IEN des circonscriptions à l'exception de ST DIE.

Représentants pour la FSU : Norbert GILET (SNUipp, SD FSU), Georges LOZUPONE, Christine DIDILLON, Roger COLIN.

Représentants des autres organisations syndicales : FO (1), UNSA (1), SGEN (1)

Après les déclarations préalables du SGEN et de L'UNSA, M. Le DASEN rappelle qu'il n'est pas responsable du calendrier et que pour l'année à venir, il ne touchera pas aux postes « plus de maîtres que de classes ».

M. le DASEN rappelle les conditions pour que les rythmes soient changés dans une école :

- une demande du conseil d'école,
- une demande du conseil municipal,
- que les deux aillent dans le même sens,
- que le Conseil régional donne son accord quand il y a des transports.

Il fait état de son agacement concernant les articles parus dans la presse annonçant les changements de rythmes dans certaines communes et rappelle que c'est lui seul qui a la responsabilité d'accepter ou de refuser ces changements en accord avec les règles ci-dessus. Il demande aussi que les « éventuelles » pressions subies par les équipes lui soient remontées par l'intermédiaires des IEN.

La FSU fait remarquer les situations qui risquent de s'avérer plus que tendues entre école/parents/ mairie quand il y a eu différent sur les rythmes.

La FSU et le SGEN font remarquer que les votes dans les conseils d'écoles ont quelquefois été difficiles car il y avait une méconnaissance des textes et que les conseils d'écoles n'ont pas pu tous se réunir en raison du manque d'informations voire d'informations contradictoires données par l'administration. La FSU avait répondu à chaque demande en répondant de tenir les conseils d'école et de faire un vote sur les rythmes.

Le DASEN communique la liste des écoles pouvant changer de rythme, une liste où les décisions sont en attente du conseil régional au sujet des transports et une liste de refus.

### **Passage à la semaine de 4 jours :**

CELLES SUR PLAINE, RAON L'ETAPE, DOGNEVILLE, LA FORGE, GOLBEY, IGNEY, LES FORGES, NOMEXY, VINCEY, DOMMARTIN LES REMIREMONT, LE THILLOT, RUPT SUR MOSELLE, MANDRAY, VRECOURT.

### **Sont en attente d'une réponse définitive au plus tard le 7 juillet :**

BRUYERES, RPI DOMPFAING, RPI DESTORD, RPI PADOUX, RPI LE ROULIER, BAN SUR MEURTHE CLEFCY, LA BRESSE, ROCHESSON, DARNIEULLES, GIRANCOURT, MADEGNEY, HADIGNY LES VERRIERES, DOMPAIRE, MARTIGNY LES GERBONVAUX, MATTAINCOURT, MAXEY SUR MEUSE, MIDREVAUX, MIRECOURT, OELLEVILLE, ROUVRES EN XAITOIS, SOULOSSE SOUS SAINT-ELOPHE, ATTIGNEVILLE, VICHEREY, POUSSAY, BALLEVILLE, BELLEFONTAINE, RAON AU BOIS, LE VAL D'AJOL, NAYMONT LES FOSSES, LUSSE, PROVENCHERES, COLROY, SAINTE MARGEURITE, HAREVILLE SOUS MONFORT.

Les autres demandes ont été refusées !

Vote 7 abstentions

Le DASEN présente ensuite la liste qui changent d'organisation dans le cadre des 9 demi-journées et celles qui ne changent rien.

Vote 1 contre FO et 6 abstentions FSU.

### **Présentation de le l'implantation des 5 postes « ruralité » :**

En raison du calendrier électoral, le DASEN n'a pas pu réunir que le 20 juin, le comité de pilotage concernant ces postes. Il rappelle que l'école en milieu rurale doit être à la pointe de l'innovation et un lieu d'expérimentation s'appuyant sur les compétences des collègues. Il faut rendre ces lieux attractifs !

Les 5 postes seront implantés :

COUSSEY ½ temps, le reste du temps et par période sur MIDREVAUX, BAZOILLE, LANDAVILLE, GIRONCOURT SUR VRAINE.

BUSSANG ½ temps, le reste par trimestre sur FRESSE SUR MOSELLE, LE THILLOT, SAINT MAURICE SUR MOSELLE.

DARNEY ½ temps le reste soutien dans les écoles du secteur.

LANEUVEVILLE avec soutien dans les écoles de RAON L'ETAPE.

BAN DE SAPT avec soutien dans les écoles de la vallée de HURE.

Pour la FSU tout ceci ressemble un saupoudrage qui masque mal la disparition des RASED dans ces secteurs ruraux et nous regrettons que rien n'ait été envisagé pour le secteur LAMARCHE MONTHUREUX.

En réponse à deux questions diverses, l'EN ASH dit que pour l'instant rien ne change concernant l'emploi du temps des psychologues scolaires : le rectorat n'a rien demandé quant aux journées voire semaines supplémentaires à effectuer.

Pour les ULIS LP, elles sont dans une phase transitoire pour se caler sur le système « PASS » qui fonctionne dans les autres départements.

La FSU a réitéré sa demande d'avancer le groupe de travail sur le mouvement afin que les collègues puissent prendre contact avec les écoles où ils enseigneront à la rentrée. Nous nous sommes heurtés à une fin de non-recevoir en particulier de la part de la secrétaire générale de la DSDEN qui tient à préparer le document en amont entre administratifs alors que nous devrions le faire en collaboration ! Nous ferons respecter le barème et les droits de chacun vendredi quel que soit le temps que cela devra prendre !